

Auto Ecole DIDIER
79 RUE MARECHAL FOCH
67380 LINGOLSHEIM
Téléphone : 03 88 76 12 05

Critère 6.4

Si l'école de conduite ou l'association fait appel à un sous-traitant, décrire les modalités mises en place lui permettant de s'assurer du respect de la conformité au présent référentiel. La sous-traitance des actions relatives aux droits et dispositifs spécifiques prévus à l'article L. 213-9 du code de la route (contreparties du label) ne peut se faire qu'entre écoles de conduite ou associations titulaires du label ministériel ou d'une équivalence reconnue.

Nous ne faisons pas appel à un sous-traitant. Mais si nous devions faire appel à un sous-traitant, nous nous assurerons qu'il prenne connaissance du référentiel et nous lui établirons un contrat de sous-traitance et vérifierons son autorisation d'enseignement valide